

Rapport d'activités

2020-2021



Crédit photo : Jonathan Robert, photographe

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020-2021 n'a pas été la plus facile, vu le contexte, mais je tiens à vous féliciter pour votre courage et votre détermination. Cela a permis de démontrer à la population que nous sommes toujours présents et que nous sommes des acteurs clés dans le développement de l'économie locale, régionale et provinciale. Les producteurs de notre territoire ont réalisé, somme toute, une bonne année de récolte dans l'ensemble des productions.

Maintenant, il y a encore des liens à tisser et à consolider, avec les élus municipaux, pour nous permettre plus de souplesse afin de mener à bien tous les projets agricoles des producteurs et productrices. C'est pourquoi je vous invite à nous faire part de vos besoins et vos attentes, peu importe leur envergure, car nous sommes là pour vous écouter et vous appuyer.

Soyez assurés que les administrateurs de votre UPA locale sont mobilisés et prêts à défendre vos intérêts. Quels que soient les obstacles à surmonter, nous devons collaborer tous ensemble et avec les différents acteurs du milieu, et ce, à l'égard de nos différences.

Merci à vous !



Gabriel Lalancette, président

VIE DÉMOCRATIQUE

DOSSIERS ET ORIENTATIONS 2021-2022

Le Syndicat compte 162 fermes et 288 producteurs et productrices. Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises afin de discuter notamment des dossiers suivants : la protection des terres agricoles, les motoneiges, la santé psychologique, l'utilisation des terres en friches, les programmes et les services de la Financière agricole du Québec, l'agriculture urbaine, la mobilisation des membres, l'accueil des nouveaux producteurs et la relève.

Le Syndicat s'est également doté d'un nouveau plan d'action et des communications 2021-2022 dont les quatre priorités sont les suivantes : la relève agricole, les besoins et la participation de ses membres, l'aménagement du territoire et les moyens de se rapprocher davantage des citoyens. Certaines actions et réflexions ont débuté au printemps 2021 afin d'augmenter notamment la participation des membres aux instances de l'UPA locale et d'analyser les moyens disponibles pour encourager l'établissement de la relève.



BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS EN AGRICULTURE

En mars 2021, le Syndicat a offert une bourse de 500 \$ à une jeune de la relève située sur le territoire du syndicat : Ève Cantin, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. L'objectif de ces bourses est de soutenir et d'encourager la formation agricole pour les jeunes qui veulent s'établir en agriculture.

COMMANDITES ET PARTENARIATS

Cette année, le Syndicat a offert une commandite aux Fêtes des semences et de l'agriculture urbaine de Québec qui se sont déroulées du 27 février au 8 mars 2021. Cette commandite a permis de réaliser un kiosque virtuel afin de donner de l'information aux citoyens sur le rôle, le mandat et les services de l'UPA. Le Syndicat a également appuyé financièrement les activités de l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord et a renouvelé son adhésion au Réseau d'agriculture urbaine de Québec.

ACTIVITÉS POUR LES MEMBRES

Considérant le contexte actuel lié à la pandémie de la COVID-19, toutes les activités prévues pour les membres ont été annulées en 2021.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

En mai dernier, Myriam Lachance, travailleuse de rang, a été engagée par l'organisme *Au Cœur des familles agricoles* (ACFA). Ce service d'aide et d'accompagnement pour les producteurs agricoles est donc disponible gratuitement sur tout le territoire de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord. Une conférence de presse a eu lieu le 10 septembre dernier, à la ferme Avicole Paquet (Jennifer Paquet), pour annoncer officiellement l'arrivée de Mme Lachance.

VALORISATION

Dans le cadre de la tournée *Mangeons Local*, en juin dernier, deux fermes de notre territoire ont été visitées par les invités. Il s'agit de la *Ferme Sanglier des bois* ainsi que *l'Agriculteur urbain*. Cette tournée permettait aux gens présents, dont l'ambassadeur régional, Jean-Luc Boulay, de découvrir différentes productions tout en dégustant les produits de ces fermes hôtes, dans le but de promouvoir notre agriculture.

DOSSIERS LOCAUX

PROTECTION DES TERRES ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La protection des terres et des activités agricoles est un des dossiers prioritaires pour l'UPA de Québec, Jacques-Cartier. En effet, le conseil d'administration est très préoccupé par l'augmentation de l'étalement urbain, la pression des promoteurs immobiliers et la multiplication des usages non agricoles en zone agricole. Lors de la dernière année, plusieurs représentations ont été faites afin de renforcer les mécanismes en place pour protéger les terres agricoles et maintenir la pérennité des activités agricoles.

TERRES DES SŒURS DE LA CHARITÉ

Le Syndicat suit toujours de près le dossier des terres des Sœurs de la Charité. En décembre dernier, nous apprenions que les Sœurs de la Charité ont repris possession des terres qu'elles avaient vendues il y a six ans à la société en commandite Terres d'Espérances du promoteur, M. Michel Dallaire. Depuis cette annonce, plusieurs acteurs du milieu se sont manifestés pour partager leur vision en lien avec la vocation de ces terres. En septembre dernier, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il désire acheter les terres des Sœurs de la Charité pour y aménager un parc d'innovation agricole. Une offre d'achat a été déposée en ce sens. Cette nouvelle a réjoui notre organisation qui espère que ces terres puissent garder leur vocation agricole, pour le bien de la communauté, des consommateurs et de l'environnement.

MOTONEIGES

Lors de la dernière saison hivernale, le syndicat a fait l'achat de quelques affiches en lien avec le passage des motoneiges sur les terres agricoles afin de sensibiliser les motoneigistes à demeurer dans les sentiers.

AUTRES REPRÉSENTATIONS

- Rencontre avec les candidats aux élections fédérales (septembre 2021);
- Participation à l'AGA du Réseau d'agriculture urbaine de Québec;
- Participation aux démarches de la Ville de Québec sur la Vision métropolitaine de l'eau;
- Participation aux rencontres des Organismes de bassins versants et du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge.

AVIS DÉPOSÉS À LA CPTAQ

Au cours de la dernière année, deux avis ont été transmis à la CPTAQ.

1. Demande de la Ville de Québec, le 22 octobre 2020, pour les travaux de réfection d'une station de pompage des eaux usées d'un petit secteur résidentiel dans Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. La superficie demandée était assez minime, soit de 200 mètres carrés. Ce dossier n'a créé aucun impact important sur le territoire agricole.
2. Demande d'exclusion de la zone agricole d'une superficie de 1,6 hectare dans la Ville de Québec, dans le coin de Beauport. L'exclusion visait le développement d'un quartier résidentiel. La Commission refusait la demande d'exclusion, mais à la suite de la rencontre publique demandée par la Ville de Québec, la Commission a changé d'avis et elle a autorisé la demande d'exclusion. La Fédération s'est opposée une 2^e fois au projet dans l'avis du 7 mai dernier et les arguments présentés lors de la rencontre publique ont fait changer le fusil d'épaule de la Commission.

DOSSIERS RÉGIONAUX EN VRAC !

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis - 2020-2022

L'entente sectorielle 2020-2022, s'est poursuivie encore cette année. Avec un budget de 1,6 M\$ sur trois ans, les partenaires signataires de l'Entente sectorielle continuent la réalisation de nombreux projets dont voici un résumé :

1) Remise en production des terres agricoles inexploitées

- Lancement officiel du *Programme d'aide financière 2021-2022 - Incitatif à la remise en production des terres agricoles inexploitées*
- Approbation par le comité de sélection des 12 demandes de projets reçues. Cela représente la remise en culture d'environ 65,4 ha de terres agricoles inexploitées sur 6 MRC différentes

2) Développement des marchés

- Création de partenariat chez les détaillants en alimentation, restaurants et hôtels pour favoriser le positionnement des produits régionaux
- Reconduite du *Programme d'aide financière offert pour soutenir les marchés publics et les circuits agrotouristiques*, 16 marchés publics et 3 circuits courts en ont bénéficié.
- Déploiement du projet *Les Petits ambassadeurs* ayant pour but la promotion de l'agriculture et ses produits auprès des services de garde éducatifs

3) Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

- Consolidation des activités du *Camp d'entraînement agricole* à Sainte-Anne-de-Beaupré et sur des sites satellites
- Réalisation d'une édition additionnelle du Concours en entrepreneuriat agricole : *Sur les traces de Louis-Hébert*
- Tournage de la sixième édition de l'émission *La voie agricole*
- Adhésion régionale à *l'ARTERRE* afin de favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles

Agriclimat 2.0

La première phase du projet Agriclimat, visant l'adaptation des fermes aux changements climatiques, s'est conclue lors du Forum régional du 25 novembre 2020. Ces différentes rencontres auront permis de mettre à profit les idées des producteurs agricoles et des différents intervenants afin d'alimenter les Plans d'adaptation régionaux de l'agriculture aux changements climatiques. Le Plan d'adaptation de la Capitale-Nationale–Côte-Nord est disponible sur le site internet agriclimat.ca.

Grâce à l'engouement et la forte mobilisation des producteurs agricoles de la province, une 2^e phase a été officiellement lancée au mois de mai 2021, pour une durée de trois ans. Les deux principaux objectifs du projet seront désormais la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux identifiés au Plan d'adaptation aux changements climatiques.

Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques

La Loi sur les milieux humides et hydriques (Loi 132 adoptée en 2017), contient l'obligation pour les MRC de se doter de Plans Régionaux des Milieux Humides et Hydriques d'ici juin 2022. Pour ce faire, les MRC ont été encouragées à consulter tous les acteurs du milieu concernés. La Fédération et les UPA locales ont participé activement à de nombreuses activités auxquelles elles ont été conviées. Les consultations se poursuivront à l'automne et l'hiver prochain.

Une séance d'information sur la cartographie détaillée des milieux humides a été offerte le 11 mai 2021, permettant de maintenir tous les producteurs de la région informés sur le sujet. Cette présentation est également disponible sur la chaîne YouTube de la Fédération.

De plus, afin de rendre plus accessible l'information sur la nouvelle réglementation environnementale concernant les milieux humides et hydriques, une foire aux questions axée sur les activités agricoles est disponible sur le site internet de la Fédération.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021*

Gabriel Lalancette, président
Denis Bédard, vice-président
Martin Auclair, productions animales
André Beaumont, bovin
Luce Bélanger, agricultrice
Gilles Dion, Québec
Norbert Drolet, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Roseline Drolet, Saint-Augustin
Jean-Pierre Amyot, productions végétales
Jennifer Paquet, volaille
Carl Côté, Saint-Augustin
Geneviève Forbes, ferme de petite taille
Hubert Steben-Chabot, relève

* Chaque administrateur est désigné selon le poste occupé au Conseil d'administration.

